

État actuel des points de référence de l'approche de précaution (AP) et des règles de contrôle de la pêche, des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) et des plans de rétablissement

1. Le tableau ci-dessous montre l'état des points de référence de l'AP et des règles de contrôle des prélèvements pour les 170 principaux stocks de poissons suivis dans le cadre de [l'enquête de durabilité sur les pêches](#).

	Nombre de grands stocks qui affichent un point de référence limite	Nombre de grands stocks qui affichent une référence supérieure du stock	Nombre de grands stocks qui affichent un point de référence pour le retrait	Nombre de grands stocks qui sont assujettis à une règle de contrôle des prises
Résultats du relevé de 2015 (lien)	87	75	72	90
Résultats du relevé de 2016 (à afficher en novembre 2017)	103	81	83	102
Différence entre les résultats des relevés de 2015 et 2016	+ 16	+ 6	+ 11	+ 12
Plan de travail du CEDD de 2017-2018 – nombre de composantes de l'approche de précaution à élaborer d'ici la fin de mars 2018	4	0	0	5
Composantes de l'approche de précaution qu'il reste à élaborer au 1 ^{er} avril 2018	63	89	87	63

3. Le tableau ci-dessous montre l'état des plans de gestion intégrée des pêches (PGIP) pour les 170 principaux stocks de poissons suivis dans le cadre de l'Enquête de durabilité sur les pêches.

	Nombre de PGIP élaborés	Nombre de PGIP affichés
Résultats du relevé de 2015	57 PGIP couvrant 116 stocks	35 PGIP
Résultats du relevé de 2016	59 PGIP couvrant 122 stocks	39 PGIP
Différence entre les résultats des relevés de 2015 et 2016	+ 2 PGIP couvrant 6 stocks	+ 4 PGIP
	Nombre de PGIP à élaborer	Nombre de PGIP à afficher
Plan de travail du Commissaire à l'environnement et au développement durable de 2017-2018 – produits à livrer en vertu du PGIP d'ici le 31 mars 2018	7 PGIP couvrant 17 stocks	12 PGIP
Le travail afférent aux PGIP doit encore être achevé au 1 ^{er} avril 2018*	20 PGIP couvrant 31 stocks	35 PGIP

*On estime que 86 PGIP seront requis si l'on veut couvrir les 170 grands stocks de poissons.

4. Le tableau ci-dessous énumère les 19 stocks de poissons que Pêches et Océans Canada a identifiés comme des stocks prioritaires pour le rétablissement du plan de développement

N°	Région	Stock de poissons	Date d'achèvement prévue des plans de rétablissement (exercice financier)
1	Maritimes	Morue franche – Division 4X5Y	D'ici la fin de 2017-2018
2	Maritimes	Morue franche – Division 5ZJM	D'ici la fin de 2018-2019
3	Maritimes	Limande à queue jaune – Division 5Z	D'ici la fin de 2018-2019
4	RCN	Sébaste – Unité 1	D'ici juin 2018-2019
5	RCN	Sébaste – Unité 2	D'ici juin 2018-2019
6	RCN	Crevette nordique – ZPC 6	2017-2018
7	RCN	Maquereau (Atlantique) – Divisions 3 et 4 de l'OPANO	2019-2020
8	T.-N.-L.	Morue franche – Division 2J3KL	2018-2019
9	T.-N.-L.	Morue – sous-division 3Ps	2020-2021
10	Pacifique	Sébaste aux yeux jaunes, intérieur et extérieur	D'ici la fin de 2017-2018
11	Pacifique	Saumon quinnat – Côte ouest de l'île de Vancouver	2020-2021
12	Pacifique	Hareng – Haida Gwaii (Pacifique, îles de la Reine-Charlotte)	D'ici la fin de 2018-2019
13	Québec	Pétoncle d'Islande – ZPS 16ef, 18a	2020-2021
14	Québec	Béluga du Nord (Nunavik)	2020-2021
15	Golfe	Morue, sud du golfe du Saint-Laurent – 4TVn	À déterminer*
16	Golfe	Hareng – Division 4T (géniteurs du printemps)	À déterminer*
17	Golfe	Plie canadienne, sud du golfe du Saint-Laurent – Division 4T	À déterminer*
18	Golfe	Merluche blanche – Division 4T	À déterminer*
19	Golfe	Plie rouge – Division 4RST	À déterminer*

* Les dates auxquelles les plans de travail seront achevés seront établies d'ici le 31 mars 2018.